

Discours de l'Ambassadeur Therry Muûls au Pape Jean-Paul II à l'occasion de la présentation de ses lettres de créance

6 juillet 1998

J'ai l'honneur de présenter à Votre Sainteté les lettres de créance m'accréditant auprès d'Elle en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S.M. le Roi des Belges.

S.M. le Roi Albert II a bien voulu me confier cette haute mission auprès de Votre Sainteté désirant confirmer de cette manière la continuité et la profondeur caractérisant les liens étroits qui unissent le Saint-Siège et la Belgique.

La Belgique constitue sans doute une société multiconfessionnelle et multiculturelle et la tâche qui m'échoit auprès du Saint Siège englobe mon pays dans toutes ses composantes philosophiques et institutionnelles.

Votre Sainteté sait par ailleurs combien la tradition catholique a façonné le destin historique de mon pays. Elle a constitué une des sources fondamentales de sa pensée, de sa spiritualité et de ses bases philosophiques et ce jusque dans ses évolutions les plus récentes. Elle demeure présente dans la réflexion aussi bien celle qui influence les changements de société que celle qui se porte à l'encontre des problèmes de la mondialisation tant économique que sociale. Elle constitue également une base spirituelle et un stimulant puissant pour un grand nombre de mes compatriotes qui, à titre individuel ou collectif, veulent appréhender les problèmes de la solidarité humaine proche ou lointaine.

Très Saint Père, le 15 mai dernier mon Souverain, accompagné de S.M. la Reine Paola, était reçu par Votre Sainteté. Le Roi et la Reine conservent de ces moments privilégiés passés en compagnie du Pape le souvenir unique et inoubliable des entretiens qui ont pu se tenir en cette occasion mémorable.

Cette visite s'est tout naturellement inscrite dans le cadre des relations intenses et enrichissantes que Votre Sainteté depuis le début de son Pontificat a veillé à entretenir et développer avec le peuple belge. En 1994 Votre Sainteté a ainsi rendu une deuxième visite à la Belgique qui permit de conférer à la béatification du Père Damien toute la solennité voulue et ce dans sa terre natale. En 1994, très peu de temps s'était écoulé depuis le deuil qui avait frappé le peuple belge suite au décès inopiné de S.M. le Roi Baudouin. En cette circonstance, Votre Sainteté a eu des paroles et des gestes de réconfort et d'hommage à la mémoire de ce grand Roi, qui ont profondément touché mes compatriotes.

C'est encouragé par ces précédents de haute signification morale et politique que je me trouve à présent devant Votre Sainteté en toute humilité et inspiré du plus profond respect en vue d'assumer cette charge dont je m'efforcerai de m'acquitter au service permanent de mon pays et à l'écoute constante du Saint Siège.

Votre Sainteté n'ignore pas que la politique extérieure de la Belgique est fondamentalement guidée par la défense et la promotion des droits de la personne humaine et ce dans toutes ses dimensions, y compris ses droits sociaux.

Plus spécifiquement la Belgique est soucieuse que soit davantage intégrée dans la mondialisation de l'économie la protection de la dignité de l'être humain et tout spécialement celle de l'enfance. Mon gouvernement aspire à ce que la dimension humaine dans cette évolution économique et technologique constitue un axe privilégié de la réflexion et de l'action.

C'est animé par ce large objectif de solidarité humaine au niveau mondial que mon gouvernement a pris une part active dans de nombreuses opérations de maintien de la paix des Nations-Unies. Ce fut le cas dans les divers territoires de l'ex-Yougoslavie et tout particulièrement dans le cadre du mandat des Nations-Unies en Slavonie Orientale.

Le gouvernement belge suit par ailleurs avec attention les évolutions en cours dans les territoires d'Afrique Centrale, où elle assumait jadis les premières responsabilités. Ces pays ont été atrocement éprouvés dans un passé récent et continuent à rencontrer des situations humaines, sociales et économique totalement inacceptables. La Belgique souhaite apporter sa contribution, et ce de manière substantielle, à l'amélioration de ce dramatique état de choses. Elle est consciente que l'histoire lui inspire des devoirs spécifiques. L'amélioration du sort des populations et la démocratisation progressive des institutions constituent des tâches prioritaires qui permettront la naissance d'une démocratie africaine digne de ce nom. Mon gouvernement, Très Saint Père, désire apporter sa part à la réalisation de ces objectifs et ce tant par ses propres efforts que par ceux qu'elle entend consentir dans le contexte de ses divers partenariats multilatéraux.

Animée par le même désir d'orienter résolument sa politique extérieure vers des finalités de protection de la personne humaine, la diplomatie belge s'est investie avec une détermination particulière dans le processus en cours de réduction des armements. Dans ce domaine elle s'est tout spécialement manifestée dans la négociation qui a abouti à la signature du Traité d'Ottawa sur l'interdiction de fabrication et la destruction des mines anti personnelles. Mon gouvernement a été heureux de pouvoir apporter à ce processus, qui s'est révélé satisfaisant, une contribution substantielle, notamment à l'occasion de la Conférence de Bruxelles, qui a représenté une étape conséquente sur la voie de l'objectif poursuivi.

La Belgique a été heureuse que le Saint Siège ait été représenté au symposium international sur la relation entre l'action humanitaire et l'action politico-militaire. Cette rencontre internationale qui s'est tenue à Bruxelles à l'initiative du gouvernement belge et du Comité International de la Croix Rouge a dépassé par son succès toutes les espérances qui avaient été nourries. Elle a constitué un jalon et une référence obligée pour l'avenir d'une prise de conscience de la nécessité d'une meilleure coordination et d'une coopération active entre les différents acteurs de l'action humanitaire.

Dans la mesure de ses moyens, la Belgique coopère à toutes les actions diplomatiques susceptibles de faire progresser les forces de paix et de consolidation et la démocratie dans le monde. C'est avec bonheur qu'elle constate les progrès qui ont été réalisés dans de nombreuses régions et en particulier sur notre continent. Très Saint Père, mon gouvernement est conscient du rôle unique et remarquable qui

fut celui du Pape en cette matière tout au long de son Pontificat. La Belgique admire ce rôle qui se manifeste dans toutes les parties de notre planète. La très haute autorité morale de Votre Sainteté, ainsi que son dévouement inlassable et universel à la défense de l'homme et de sa dignité constituent pour tous mes compatriotes un motif de respect et d'affection.

Par ailleurs le gouvernement belge y trouve une source d'encouragement à inscrire dans bon nombre de ses actions diplomatiques dont je me suis permis de souligner certaines auprès de Votre Sainteté.

Comment ne pas évoquer enfin devant Votre sainteté l'engagement profond et fondamental de mon pays à l'endroit de la construction européenne ? Membre fondateur de cette union d'Etats dont les structures et les finalités sont en perpétuel devenir et suivant des spécificités propres, la Belgique a dès l'origine déployé tous ses efforts pour que se développe cet ensemble de manière toujours plus intégrée et ce de façon à faire de notre Continent un pôle de paix et de prospérité interne ainsi qu'une source de rayonnement servant la paix et le développement au niveau mondial. Au-delà des objectifs matériels légitimes de l'Union Européenne il n'est peut-être pas toujours suffisamment perçu par nos opinions que le projet européen comporte depuis son origine l'objectif d'une plus grande extension dépassant ces finalités matérielles. Ce dernier vise entre autres la paix et la sécurité, la solidarité et la cohésion, l'intégration et le refus de toute hégémonie. Il s'agit là en fait de la dimension spirituelle de l'Union Européenne à laquelle ses membres, et en particulier la Belgique, sont viscéralement attachés.

Dans la charge qui m'échoit à présent, je désire Très Saint Père apporter ma très modeste contribution à ce dialogue de paix et de progrès pour l'homme. Ceci se situe bien évidemment très largement au-delà de ma personne, mais je voudrais assurer le pape que c'est dans ce sens que je vois ma mission et mon action auprès du Saint-Siège.